

## Histoire locale

**SÉRIE** ■ Le jeune Ponot Bruno Mestre, déjà auteur de deux livres fouillés, vous propose de vous replonger dans

# Les énigmatiques bornes sculptées

D'étranges pierres sculptées émergent des sous-bos mousus du plateau de La Chaise-Dieu. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on a pu penser qu'il s'agissait d'anciens monuments mégalithiques. On sait aujourd'hui que ces intrigantes pierres sont médiévales et délimitaient en réalité le territoire de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Rencontre avec Gérard Boudet, enfant du pays et membre de la société académique du Puy, qui s'intéresse depuis son plus jeune âge à ces vestiges.

**Bruno Mestre**

redaction.levail@centrefrance.com

Lors de vos promenades ou ramassages de champignons dans les obscures forêts du plateau de La Chaise-Dieu vous avez pu tomber, par hasard, sur d'étranges pierres levées qui peuvent atteindre une hauteur de près de deux mètres.

« Les hommes passent, les domaines leur survivent »

À certains endroits, comme dans le bois du Moulin Blanc sur la commune de Connangles, on peut en apercevoir tout un alignement. Une de leurs faces a la particularité d'être ornée d'étranges gravures.

Dominique Branche, historien auvergnat du XIX<sup>e</sup> siècle, écrivait, en parlant du peuplement du plateau de La Chaise-Dieu, que « c'était autour des menhirs et des dolmens que ces

populations sauvages solennisaient la manifestation de leur pensée religieuse. Pour elles, ces monuments restaient toujours sacrés et si bien que, plus tard, les moines, ne pouvant en venir à bout, prirent le parti de les approprier au christianisme et à leurs monastères, en y faisant sculpter une croix et la crosse abbatiale et de s'en servir alors comme bornes limitantes au milieu de leurs biens ».

L'origine préhistorique fantasmée de ces pierres limites fut définitivement abandonnée en 1935, après la publication de la remarquable étude de Jacques de Seauve (père de Christian de Seauve, actuel président des Cahiers de la Haute-Loire) dans L'Almanach de Brioude. Il montra que par leur nombre, leur échelonnement et leur taille, elles ne furent installées qu'au Moyen-Âge pour jouer le rôle de bornes limitantes autour du domaine de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Il poursuit : « C'est l'immeuble le plus durable d'une campagne : les hommes passent, les



**BORNE.** Ici, les armoiries représentées sont celles de la famille des Polignac. PHOTO D'ARCHIVES VINCENT JOUFRE

domaines leur survivent, souvent parcellés, rarement remembrés ; mais les limites anciennes restent immuablement des limites,

et leurs bornes ont un caractère sacré. Les déplacer subrepticement est en effet un grand crime rural ».

Et gare à celui qui oserait déplacer ces pierres car,

comme le dit la légende, « le coupable en subit éternellement la peine : dans les nuits de tourmente, on entend son fantôme hale-

ter sa plainte : "D'on que la boutarai ? D'on que la plantarai ?" Il rôde, une borne sur l'épaule, sans pouvoir retrouver l'endroit d'où il l'a arrachée ».

### PATRIMOINE

## Des pierres-limites préhistoriques en Haute-Loire ?

**HISTOIRE.** Si les bornes de La Chaise-Dieu remontent sans doute au Grand Siècle (XVII<sup>e</sup> siècle), certaines roches gravées en Haute-Loire sont bien plus anciennes et pourraient avoir servi, dès la Préhistoire, de bornes limitantes ou pierres-limites. C'est une conjecture qui a été faite pour celles du site des Crémades (près du hameau de Champagnac, commune de Saint-Préjet-d'Allier). Sur plusieurs hectares et en surplomb de l'Ance, des roches granitiques isolées portent des gravures artificielles : des signes en arceau (fer à cheval) ou cruciformes. Gérard Cuny étudia les lieux dans les années 1990 : « Situé à 980 mètres, le site est favorable à l'art schématique de la préhistoire de montagne parce qu'il est dominant mais aussi parce qu'à cent mètres seulement de la première roche et en direction des autres, l'eau se rencontre à une très faible profondeur. » Son hypothèse : ces gravures sont les vestiges d'une peuplade celto-ibère venue s'installer dans la région. Ce site énigmatique mérite le voyage. Il viendrait, une fois de plus, confirmer les intuitions de « notre » érudit vellave Albert Boudon-Lashermer en renforçant sa présomption de l'origine ibère d'une partie du peuple vellave. Il écrivait en effet dans Le Velay gallo-grec (1958) : « Il resta aussi quelques Ibères dans le Velay, mais en nombre infinitésimal. Ils y laissèrent pourtant quelques noms de lieux (serre, pour montagne, garric, guarrigue...). » Récemment l'archéologue René Liabeuf a montré, au-dessus et en face, rive droite, des sources captées de Vourzac, en contrebas de la route reliant Vourzac à Bœux, un énorme et mystérieux signe en arceau gravé sur un prisme basaltique ovalaire de près d'un mètre de diamètre et que les locaux nomment le « pas du cheval de saint Symphorien ». Saint Symphorien est le saint patron de Sanssac-l'Église. Il est fêté le 22 août. Cette pierre n'est pas placée n'importe où mais exactement à la limite des communes actuelles de Bains et Sanssac-l'Église. Cette gravure en fer de cheval pictée sur une pierre basaltique pourrait être médiévale (une limite de mandements ?), mais une origine plus ancienne (néolithique ?) peut être évoquée quand on sait que d'importants campements préhistoriques étaient établis sur les pentes de la Garde de Vourzac, près des abondantes sources.

PHOTOS BRUNO MESTRE : À GAUCHE : SIGNÉ EN ARCEAU NÉOLITHIQUE AU SITE DES CRÉMADES À SAINT-PRÉJET-D'ALLIER. À DROITE, DÉGAGEMENT DU PAS DE SAINT SYMPHORIEN À VOURZAC EN COMPAGNIE DE L'ARCHÉOLOGUE RENÉ LIABEU



## Episode 8

ses recherches sur la Haute-Loire, un territoire riche en énigmes et autres secrets. Aujourd'hui, direction le nord  
**de l'abbaye de La Chaise-Dieu**



“ Plus de quarante, réparties sur les communes de Cistrières, Connangles, La Chaise-Dieu, La Chapelle-Geneste, Malvières et Bonneval.

Boudet conseille de prendre le chemin forestier du Bois du Moulin Blanc à l'ouest de Connangles. On peut y admirer un bel alignement de bornes ornées de la crose abbatiale. Il ne faut pas hésiter, une fois au bout du chemin, à partir à travers bois en direction du ruisseau de Lamandie pour en découvrir d'autres.

Plus facile d'accès, une borne avec la main de saint Robert se trouve le long du chemin de petite randonnée entre La Chaise-Dieu et le hameau des Brayes (commune de Bonneval). La pierre qui fut en partie endommagée par des forestiers, il y a quelques années, est aujourd'hui indiquée par un panneau. Enfin pour ceux qui souhaiteraient découvrir les rares bornes armoriées (seulement quatre répertoriées), il faudra qu'ils se rendent au hameau de Beyssac sur la commune de Malvières, où se trouve une magnifique borne avec d'un côté le blason des Polignac et de l'autre la main de saint Robert. ■

(\*) Le Cardinal de Richelieu (1585 - 1642), principal ministre du roi Louis XIII et fondateur de l'Académie française, fut abbé de La Chaise-Dieu de 1629 à sa mort.

**PLATEAU CASADÉEN.** Gérard Boudet convie à une balade à travers des contrées boisées du plateau à la recherche de ces bornes. PHOTO D'ARCHIVES VINCENT JOLIFRE

Gérard Boudet, originaire de Bonneval et érudit bien connu du plateau de La Chaise-Dieu, explore depuis son enfance les sous-bois à la recherche de ces bornes.

Dans l'épais dossier qu'il publia dans les Chroniques Historiques du Livradois-Forez, il explique en

avoir relevé, avec l'aide de son complice Gérard Massardier, plus de quarante, réparties sur les communes de Cistrières, Connangles, La Chaise-Dieu, La Chapelle-Geneste, Malvières et Bonneval. Selon lui, il existerait trois types de bornes : celles gravées d'une crose d'abbé,

d'autres avec une main de saint Robert de Turlande - fondateur de l'abbaye - et, enfin, de rares bornes armoriées, c'est-à-dire ornées d'un blason.

Ces dernières sont, pour l'historien, les plus intéressantes car elles permettent de dater approximativement l'érection des

pierres limitantes. Gérard Boudet a remarqué que les armoirées représentées sont soit celles du célèbre Cardinal de Richelieu (\*), soit celles de la famille des Polignac (issue par la lignée masculine de la grande seigneurie voisine de Beaumont, aujourd'hui hameau de Saint-Victor-sur-

Arlanc et donateur d'une partie des terres de l'abbaye). Autant d'éléments qui permettent d'estimer leur implantation entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pour les curieux qui souhaiteraient découvrir ces bornes limitantes, Gérard



**LA CHAPPELLE-GENESTE.** Une des bornes du Bois du Moulin Blanc à Charlette Bosse.



**LA CHAISE-DIEU.** Près de l'étang du Breuil, une borne ornée de la main de saint Robert.